AFFAIRES SOCIALES

JEAN-MARIE VANLERENBERGHE

«Jean-Marie Vanlerenberghe - Réaction au rapport Moreau sur les retraites»

14/06/2013

Jean-Marie Vanlerenberghe - Réaction au rapport Moreau sur les retraites

De la lecture de l'interview de Madame Moreau (auteur du rapport sur les retraites) dans *Le Monde*, il ressort à nos yeux :

- une mesure phare qui est l'allongement de la durée de cotisation de 41,5 à 44 ans et qui ne manquera pas de faire débat ;

- une proposition innovante qui crée un coefficient d'indexation pour les salaires et servant en quelques sortes d'ajustement des retraites, mais qui fait craindre une baisse du montant de celles-ci.

Nous notons aussi le grand embarras et même une certaine ambiguïté en ce qui concerne les régimes spéciaux (SNCF, RATP...) que le rapport n'ose guère toucher, sauf à la marge en proposant éventuellement de les inclure dans les mesures de pénibilité.

Ces mesures concernant la pénibilité rejoignent d'ailleurs celles que notre groupe UDI-UC avait proposées en 2010 avec un compte temps transformable en bonification d'annuités au départ en retraite ou pour la formation.

Incontestablement ce rapport propose des mesures intéressantes dont le gouvernement devra s'inspirer, ce qui ne sera pas facile afin de ménager certains de ses alliés fortement opposés à ce rééquilibrage financier.

Nous regrettons néanmoins le rejet brutal d'un système à point qui aurait le grand mérite d'être universel, juste et équitable. L'urgence de la réforme dont se prévaut le rapport risque une fois de plus de maintenir l'opacité du système dont les Français ne veulent plus.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC